

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE MAMERS

Numéro SIRET:21720180500017

POSTE COMPTABLE: TRÉSORERIE DE MAMERS

COMMUNE

**dont la population est comprise
entre 3.500 habitants et 10.000 habitants**

M14

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

ANNEE 2014

SOMMAIRE

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (7)**A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	20
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	21
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	33
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - investissement (3)	Sans objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunts	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat Public-Privé	Sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans objet
B1.6 - Etat des autres engagements reçus	Sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	54
C3.2 - Liste des établissements publics créés	54
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	54
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	54

D - Décision en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	55
D2 - Arrêté et signatures	56

SOMMAIRE

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe (art.R2311-1 du CGCT). Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L.2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L.5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.
- Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

21720180500017

VILLE DE MAMERS**Budget primitif
2014****I - INFORMATIONS GENERALES****I****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	5673
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	54
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	CC DU SAOSNOIS

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 063 034.00	4 244 033.00	734.77	1 021.12

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 148.84	
2	Produit des impositions directes / population	542.09	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 239.99	
4	Dépenses d'équipement brut / population	114.76	
5	Encours de dette / population	1 582.84	
6	DGF / population	327.31	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**I****B**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires au budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 128 980.37	7 034 474.32
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		94 506.05
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	7 128 980.37	7 128 980.37

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 955 214.76	4 559 172.14
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	244 550.00	57 250.00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	416 657.38	
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 616 422.14	4 616 422.14

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 745 402.51	11 745 402.51
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRESII
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 641 710.00		1 640 880.00	1 640 880.00	1 640 880.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 550 326.00		3 527 725.87	3 527 725.87	3 527 725.87
014	Atténuations de produits	352 420.00		355 450.00	355 450.00	355 450.00
65	Autres charges de gestion courante	510 920.00		561 587.67	561 587.67	561 587.67
Total des dépenses de gestion courante		6 055 376.00		6 085 643.54	6 085 643.54	6 085 643.54
66	Charges financières	359 229.00		417 196.81	417 196.81	417 196.81
67	Charges exceptionnelles	4 000.00		14 500.00	14 500.00	14 500.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	10 000.00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 428 605.00		6 517 340.35	6 517 340.35	6 517 340.35
023	Virement à la section d'investissement (5)	686 237.70		234 495.92	234 495.92	234 495.92
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	205 836.20		377 144.10	377 144.10	377 144.10
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		892 073.90		611 640.02	611 640.02	611 640.02
TOTAL		7 320 678.90		7 128 980.37	7 128 980.37	7 128 980.37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 128 980.37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	89 324.00		118 300.00	118 300.00	118 300.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	682 200.00		632 100.00	632 100.00	632 100.00
73	Impôts et taxes	3 256 700.00		3 275 881.00	3 275 881.00	3 275 881.00
74	Dotations, subventions et participations	2 742 951.00		2 690 134.00	2 690 134.00	2 690 134.00
75	Autres produits de gestion courante	236 519.00		265 785.32	265 785.32	265 785.32
Total des recettes de gestion courante		7 007 694.00		6 982 200.32	6 982 200.32	6 982 200.32
76	Produits financiers	24 800.00		23 374.00	23 374.00	23 374.00
77	Produits exceptionnels	6 000.00		28 900.00	28 900.00	28 900.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	100 000.00				
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 138 494.00		7 034 474.32	7 034 474.32	7 034 474.32
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	30 000.00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000.00				
TOTAL		7 168 494.00		7 034 474.32	7 034 474.32	7 034 474.32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

94 506.05
7 128 980.37

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

611 640.02

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000.00	20 500.00	9 900.00	9 900.00	30 400.00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	785 600.00	224 050.00	641 150.00	641 150.00	865 200.00
	Total des dépenses d'équipement	829 600.00	244 550.00	651 050.00	651 050.00	895 600.00
10	Dotations, fonds divers et réserves			16 000.00	16 000.00	16 000.00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées	672 024.00		3 288 164.76	3 288 164.76	3 288 164.76
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	10 000.00				
	Total des dépenses financières	682 024.00		3 304 164.76	3 304 164.76	3 304 164.76
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 511 624.00	244 550.00	3 955 214.76	3 955 214.76	4 199 764.76
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	30 000.00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000.00				
	TOTAL	1 541 624.00	244 550.00	3 955 214.76	3 955 214.76	4 199 764.76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

416 657.38

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 616 422.14

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 950.00	57 250.00	145 500.00	145 500.00	202 750.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	394 671.10		3 000 674.74	3 000 674.74	3 000 674.74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	459 621.10	57 250.00	3 146 174.74	3 146 174.74	3 203 424.74
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	157 000.00		164 000.00	164 000.00	164 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	630 294.11		603 957.38	603 957.38	603 957.38
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières	30 929.00		31 100.00	31 100.00	31 100.00
024	Produits des cessions			1 300.00	1 300.00	1 300.00
	Total des recettes financières	820 223.11		801 357.38	801 357.38	801 357.38
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 279 844.21	57 250.00	3 947 532.12	3 947 532.12	4 004 782.12
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	686 237.70		234 495.92	234 495.92	234 495.92
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	205 836.20		377 144.10	377 144.10	377 144.10
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	892 073.90		611 640.02	611 640.02	611 640.02
	TOTAL	2 171 918.11	57 250.00	4 559 172.14	4 559 172.14	4 616 422.14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 616 422.14

Pour information :
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

611 640.02

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B1
1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 640 880.00		1 640 880.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 527 725.87		3 527 725.87
014	Atténuations de produits	355 450.00		355 450.00
65	Autres charges de gestion courante	561 587.67		561 587.67
66	Charges financières	417 196.81	200 000.00	617 196.81
67	Charges exceptionnelles	14 500.00		14 500.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		177 144.10	177 144.10
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		234 495.92	234 495.92
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 517 340.35	611 640.02	7 128 980.37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 128 980.37
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000.00		16 000.00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	3 288 164.76		3 288 164.76
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
	Total des opérations d'équipement	865 200.00		865 200.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	30 400.00		30 400.00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
45...	Opération pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	4 199 764.76		4 199 764.76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	416 657.38
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 616 422.14
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGETII
B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	118 300.00		118 300.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	632 100.00		632 100.00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	3 275 881.00		3 275 881.00
74	Dotations, subventions et participations	2 690 134.00		2 690 134.00
75	Autres produits de gestion courante	265 785.32		265 785.32
76	Produits financiers	23 374.00		23 374.00
77	Produits exceptionnels	28 900.00		28 900.00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transfert de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	7 034 474.32		7 034 474.32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 506.05
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 128 980.37
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)	164 000.00		164 000.00
13	Subventions d'investissement	202 750.00		202 750.00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	3 001 674.74	200 000.00	3 201 674.74
18	Compte de liaison : affectation...	(6)		
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(7)		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	31 100.00		31 100.00
28	Amortissements des immobilisations		177 144.10	177 144.10
45...	Opération pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
021	Virement de la section de fonctionnement		234 495.92	234 495.92
024	Produits des cessions	1 300.00		1 300.00
	Recette d'investissement - Total	3 400 824.74	611 640.02	4 012 464.76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	603 957.38
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 616 422.14
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 641 710.00	1 640 880.00	1 640 880.00
60611	Eau et assainissement	48 300.00	51 000.00	51 000.00
60612	Energie - Electricité	246 100.00	280 000.00	280 000.00
60613	Chauffage urbain	150 470.00	175 000.00	175 000.00
60618	Autres fournitures non stockables	1 400.00	1 400.00	1 400.00
60621	Combustibles	54 400.00	62 900.00	62 900.00
60622	Carburants	28 700.00	27 500.00	27 500.00
60623	Alimentation	170 500.00	184 000.00	184 000.00
60628	Autres fournitures non stockées	1 720.00	1 400.00	1 400.00
60631	Fournitures d'entretien	25 230.00	27 000.00	27 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	31 100.00	31 100.00	31 100.00
60633	Fournitures de voirie	14 300.00	13 000.00	13 000.00
60636	Vêtements de travail	8 000.00	10 000.00	10 000.00
6064	Fournitures administratives	11 910.00	11 000.00	11 000.00
6067	Fournitures scolaires	25 300.00	25 000.00	25 000.00
6068	Autres matières et fournitures	30 000.00	85 000.00	85 000.00
611	Contrats de prestations de services	114 420.00	77 450.00	77 450.00
6132	Locations immobilières	6 000.00	8 500.00	8 500.00
6135	Locations mobilières	49 250.00	40 950.00	40 950.00
61521	Terrains	50 000.00	30 000.00	30 000.00
61522	Bâtiments	90 000.00	25 000.00	25 000.00
61523	Voies et réseaux	30 000.00	50 000.00	50 000.00
61551	Matériel roulant	20 000.00	15 000.00	15 000.00
61558	Autres biens mobiliers	9 900.00	10 000.00	10 000.00
6156	Maintenance	73 100.00	54 000.00	54 000.00
616	Primes d'assurance	101 400.00	106 000.00	106 000.00
6182	Documentation générale et technique	7 430.00	4 350.00	4 350.00
6184	Versements à des organismes de formation	11 500.00	10 000.00	10 000.00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400.00	1 400.00	1 400.00
6226	Honoraires	15 500.00	17 000.00	17 000.00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200.00	6 000.00	6 000.00
6228	Divers	22 100.00	4 500.00	4 500.00
6231	Annonces et insertions	3 600.00	2 000.00	2 000.00
6232	Fêtes et cérémonies	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6236	Catalogues et imprimés	2 500.00	2 000.00	2 000.00
6237	Publications	500.00		
6238	Divers	17 200.00	16 000.00	16 000.00
6247	Transports collectifs	11 000.00	17 200.00	17 200.00
6251	Voyages et déplacements	1 800.00	2 500.00	2 500.00
6261	Frais d'affranchissement	6 300.00	6 500.00	6 500.00
6262	Frais de télécommunications	24 430.00	27 730.00	27 730.00
627	Services bancaires et assimilés	1 150.00	1 000.00	1 000.00
6281	Concours divers (cotisations...)	12 000.00	6 500.00	6 500.00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	500.00		
6288	Autres services extérieurs		500.00	500.00
63512	Taxes foncières	78 000.00	80 000.00	80 000.00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100.00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	3 000.00	3 500.00	3 500.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 550 326.00	3 527 725.87	3 527 725.87
6218	Autre personnel extérieur	30 000.00	47 397.40	47 397.40
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 036.00	9 833.71	9 833.71

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de la fonct. pub	39 090.00	38 559.05	38 559.05
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	6 043.00	15 958.73	15 958.73
64111	Rémunération principale	1 748 170.00	1 668 584.25	1 668 584.25
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résider	48 619.00	50 007.05	50 007.05
64118	Autres indemnités	273 750.00	258 041.35	258 041.35
64131	Rémunérations	362 429.00	387 367.45	387 367.45
64162	Contrat Avenir	11 500.00	17 349.36	17 349.36
64168	Autres emplois d'insertion	9 879.00	19 830.48	19 830.48
6417	Rémunérations des apprentis	19 567.00	21 795.12	21 795.12
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	391 793.00	377 424.97	377 424.97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	495 448.00	505 997.32	505 997.32
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	22 412.00	24 499.25	24 499.25
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 800.00	53 000.00	53 000.00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	90.00	80.38	80.38
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	20 200.00	20 000.00	20 000.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 500.00	12 000.00	12 000.00
014	Atténuations de produits	352 420.00	355 450.00	355 450.00
73923	Reversements sur FNGIR	352 420.00	355 450.00	355 450.00
65	Autres charges de gestion courante	510 920.00	561 587.67	561 587.67
6531	Indemnités	103 600.00	88 650.00	88 650.00
6532	Frais de mission	200.00	200.00	200.00
6533	Cotisations de retraite	6 500.00	5 800.00	5 800.00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	12 000.00	9 500.00	9 500.00
6535	Formation	800.00	1 000.00	1 000.00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000.00	1 000.00	1 000.00
6542	Créances éteintes	2 000.00	3 500.00	3 500.00
6553	Service d'incendie	94 535.00	103 876.00	103 876.00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	7 000.00	21 800.00	21 800.00
6558	Autres contributions obligatoires	160 200.00	201 500.00	201 500.00
657362	CCAS	49 085.00	58 761.67	58 761.67
6574	Subventions de fonctionnement aux asso. et autres personnes d	70 000.00	66 000.00	66 000.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 055 376.00	6 085 643.54	6 085 643.54
66	Charges financières (b)	359 229.00	417 196.81	417 196.81
66111	Intérêts réglés à l'échéance	355 000.00	408 000.00	408 000.00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-771.00	-803.19	-803.19
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	3 000.00	7 000.00	7 000.00
668	Autres charges financières	2 000.00	3 000.00	3 000.00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000.00	14 500.00	14 500.00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		3 000.00	3 000.00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 500.00	5 500.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000.00	6 000.00	6 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	10 000.00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 428 605.00	6 517 340.35	6 517 340.35

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	686 237.70	234 495.92	234 495.92
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)(8)(9)</i>	205 836.20	377 144.10	377 144.10
668	<i>Autres charges financières</i>		200 000.00	200 000.00
6811	<i>Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles et corp.</i>	205 836.20	177 144.10	177 144.10
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		892 073.90	611 640.02	611 640.02
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		892 073.90	611 640.02	611 640.02

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 320 678.90	7 128 980.37	7 128 980.37
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 128 980.37
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	836.81
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 640.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-803.19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>)

(9) Le compte 6815 doit apparaître si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	89 324.00	118 300.00	118 300.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	86 260.00	115 000.00	115 000.00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	3 064.00	3 300.00	3 300.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	682 200.00	632 100.00	632 100.00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	8 000.00	8 000.00	8 000.00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	10 000.00	10 000.00	10 000.00
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	2 000.00	1 500.00	1 500.00
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	70 000.00	110 000.00	110 000.00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	220 000.00	162 000.00	162 000.00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	270 000.00	277 800.00	277 800.00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 900.00	1 200.00	1 200.00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	100 000.00	61 600.00	61 600.00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages)	300.00		
73	Impôts et taxes	3 256 700.00	3 275 881.00	3 275 881.00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 819 058.00	2 809 792.00	2 809 792.00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	161 603.00	148 448.00	148 448.00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	99 219.00	109 661.00	109 661.00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	7 140.00	7 361.00	7 361.00
7325	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	19 080.00	38 119.00	38 119.00
7336	Droits de place	16 600.00	13 600.00	13 600.00
7337	Droits de stationnement		100.00	100.00
7351	Taxe sur l'électricité	54 000.00	58 800.00	58 800.00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	80 000.00	90 000.00	90 000.00
74	Dotations, subventions et participations	2 742 951.00	2 690 134.00	2 690 134.00
7411	Dotations forfaitaires	1 439 514.00	1 385 052.00	1 385 052.00
74121	Dotations de solidarité rurale	270 000.00	311 331.00	311 331.00
74127	Dotations nationales de péréquation	145 000.00	160 433.00	160 433.00
746	Dotations générales de décentralisation	100.00		
74718	Autres	17 850.00	37 500.00	37 500.00
7472	Régions	21 000.00	12 000.00	12 000.00
7473	Départements	23 000.00	20 000.00	20 000.00
74748	Autres communes	160 000.00	169 600.00	169 600.00
74751	GFP de rattachement		100.00	100.00
7478	Autres organismes	391 000.00	340 000.00	340 000.00
7482	Compensations pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation	200.00	200.00	200.00
748314	Dotations uniques des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	35 923.00	28 275.00	28 275.00
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	30 000.00	9 000.00	9 000.00
74833	Etat - compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale	298.00	1 043.00	1 043.00
74834	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	20 850.00	17 037.00	17 037.00
74835	Etat - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	181 916.00	182 563.00	182 563.00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	4 000.00	5 000.00	5 000.00
7488	Autres attributions et participations	2 300.00	11 000.00	11 000.00
75	Autres produits de gestion courante	236 519.00	265 785.32	265 785.32
752	Revenus des immeubles	179 700.00	172 270.00	172 270.00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	56 819.00	93 515.32	93 515.32
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70 + 73 + 74 + 75 + 013)		7 007 694.00	6 982 200.32	6 982 200.32

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	24 800.00	23 374.00	23 374.00
76232	Par le GFP de rattachement	2 704.00	2 533.00	2 533.00
768	Autres produits financiers	22 096.00	20 841.00	20 841.00
77	Produits exceptionnels (c)	6 000.00	28 900.00	28 900.00
773	Mandats annulés (sur exercices anté.) ou atteints par la déchéance	1 000.00	10 500.00	10 500.00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000.00	18 400.00	18 400.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	100 000.00		
7865	Reprises sur provisions pour risques et charges financiers	100 000.00		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 138 494.00	7 034 474.32	7 034 474.32
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	30 000.00		
722	Immobilisations corporelles	30 000.00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000.00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 168 494.00	7 034 474.32	7 034 474.32
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	94 506.05
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 128 980.37

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 doit apparaître si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opération et 204)	44 000.00	9 900.00	9 900.00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation	25 000.00		
2051	Concessions et droits similaires	19 000.00	9 900.00	9 900.00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Opérations d'équipement n°... (5)	785 600.00	641 150.00	641 150.00
10	RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	57 800.00	25 000.00	25 000.00
15	RESEAU PLUVIAL	100 000.00	8 700.00	8 700.00
21	ACQUISITIONS DE MATERIEL	41 000.00	199 400.00	199 400.00
22	DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	106 800.00	156 050.00	156 050.00
23	VOIRIE	480 000.00	252 000.00	252 000.00
	Total des dépenses d'équipement	829 600.00	651 050.00	651 050.00
10	Dotations, fonds divers et réserves		16 000.00	16 000.00
10223	T.L.E.		16 000.00	16 000.00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilées	672 024.00	3 288 164.76	3 288 164.76
1641	Emprunts en euros	637 000.00	540 000.00	540 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00	2 200.00	2 200.00
166	Refinancement de dette		2 712 720.76	2 712 720.76
168741	Communes membres du GFP	3 373.00	3 544.00	3 544.00
16878	Autres organismes et particuliers	29 651.00	29 700.00	29 700.00
18	Compte de liaison : affectation...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	10 000.00		
	Total des dépenses financières	682 024.00	3 304 164.76	3 304 164.76
	Opé. pour compte de tiers n°... (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 511 624.00	3 955 214.76	3 955 214.76
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)	30 000.00		

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>	30 000.00		
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>	4 000.00		
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	11 200.00		
2138	<i>Autres constructions</i>	14 800.00		
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 000.00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 541 624.00	3 955 214.76	3 955 214.76
--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	244 550.00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	416 657.38
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 616 422.14

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 950.00	145 500.00	145 500.00
1322	Régions	7 450.00	20 500.00	20 500.00
1323	Départements	2 500.00		
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	34 000.00	40 000.00	40 000.00
1342	Amendes de police	15 500.00	5 000.00	5 000.00
1348	Autres	5 500.00	80 000.00	80 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	394 671.10	3 000 674.74	3 000 674.74
1641	Emprunts en euros	394 671.10	287 953.98	287 953.98
166	Refinancement de dette		2 712 720.76	2 712 720.76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		459 621.10	3 146 174.74	3 146 174.74
10	Dotations, fonds divers et réserves	787 294.11	767 957.38	767 957.38
10222	F.C.T.V.A.	144 000.00	155 000.00	155 000.00
10223	T.L.E.	13 000.00	4 000.00	4 000.00
10226	Taxe d'aménagement et Versement pour sous-densité		5 000.00	5 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	630 294.11	603 957.38	603 957.38
18	Compte de liaison : affectation...			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
165	Dépôts et cautionnement reçus	2 000.00	1 000.00	1 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00	1 000.00	1 000.00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	30 929.00	31 100.00	31 100.00
276351	GFP de rattachement	5 343.00	5 514.00	5 514.00
27638	Autres établissements publics	25 586.00	25 586.00	25 586.00
024	Produits des cessions		1 300.00	1 300.00
Total des recettes financières		820 223.11	801 357.38	801 357.38
	Opé. pour compte de tiers n° ... (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 279 844.21	3 947 532.12	3 947 532.12
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	686 237.70	234 495.92	234 495.92
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)</i>	205 836.20	377 144.10	377 144.10
1641	<i>Emprunts en euros</i>		200 000.00	200 000.00
2804132	<i>Bâtiments et installations</i>	40 631.97	32 635.74	32 635.74
280421	<i>Biens mobiliers, matériel et études</i>	2 643.46	2 643.46	2 643.46
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	168.88	168.88	168.88
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	28 784.00	28 784.00	28 784.00
28128	<i>Autres agencements et aménagements de terrains</i>		396.12	396.12
28132	<i>Immeubles de rapport</i>		392.63	392.63
28135	<i>Installations générales, agencements, aménagements des cons</i>		389.71	389.71
281571	<i>Matériel roulant</i>	7 048.79	7 048.79	7 048.79
28158	<i>Autres installations, matériel et outillage techniques</i>	449.57	449.57	449.57
28181	<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>		3 741.27	3 741.27
28182	<i>Matériel de transport</i>	43 052.97	22 249.90	22 249.90
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	14 851.03	17 813.78	17 813.78
28184	<i>Mobilier</i>	8 219.66	2 140.52	2 140.52
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	59 985.87	58 289.73	58 289.73
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		892 073.90	611 640.02	611 640.02
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		892 073.90	611 640.02	611 640.02

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 171 918.11	4 559 172.14	4 559 172.14
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	57 250.00
-----------------------------------	------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 616 422.14
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir Annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(8) Faire apparaître les comptes 15.29..2.39..2.49..2 et 59..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:10 (1)

LIBELLE : RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		445 271.57	a 49 200.00	25 000.00	b 25 000.00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 434.62				
2152	Installations de voirie	1 803.66				
2188	Autres immobilisations corporelles	1 630.96				
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	441 836.95	49 200.00	25 000.00	25 000.00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	441 836.95	49 200.00	25 000.00	25 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	- 74 200.00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:15 (1)

LIBELLE : RESEAU PLUVIAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		935 903.42	4 000.00	8 700.00	8 700.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	935 903.42	4 000.00	8 700.00	8 700.00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	935 903.42	4 000.00	8 700.00	8 700.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	- 12 700.00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:21 (1)

LIBELLE : ACQUISITIONS DE MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 045 073.44	a 23 060.00	199 400.00	b 199 400.00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 345.02				
2051	Concessions et droits similaires	1 345.02				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 043 728.42	23 060.00	199 400.00	199 400.00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains			13 200.00	13 200.00	
21318	Autres bâtiments publics	677.90				
2152	Installations de voirie	4 998.84				
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	93.29				
21571	Matériel roulant	35 243.93				
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 741.27	850.00			
2182	Matériel de transport	294 935.86		15 000.00	15 000.00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	118 125.80	200.00	26 000.00	26 000.00	
2184	Mobilier	60 524.18	1 310.00	3 600.00	3 600.00	
2188	Autres immobilisations corporelles	525 387.35	20 700.00	141 600.00	141 600.00	
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 222 460.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:22 (1)

LIBELLE : DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		906 277.56	a 20 290.00	156 050.00	b 156 050.00	b
20	Immobilisations incorporelles		4 550.00	3 800.00	3 800.00	
2031	Frais d'études		4 550.00	3 800.00	3 800.00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	34 472.60	14 980.00	5 550.00	5 550.00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 753.36				
21312	Bâtiments scolaires	609.64		3 100.00	3 100.00	
21318	Autres bâtiments publics	13 068.22	1 250.00	2 100.00	2 100.00	
2132	Immeubles de rapport	845.27	330.00			
2135	Installations générales, agencements, aménagement	239.20				
2138	Autres constructions	4 433.19	5 000.00			
2184	Mobilier	4 945.93	8 400.00			
2188	Autres immobilisations corporelles	4 577.79		350.00	350.00	
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	871 804.96	760.00	146 700.00	146 700.00	
2313	Constructions	764 557.76		146 700.00	146 700.00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	107 247.20	760.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 5 350.00	d 20 500.00
13	Subventions d'investissement	5 350.00	20 500.00
1322	Régions	5 350.00	20 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 150 490.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:23 (1)

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 047 842.25	a 123 900.00	252 000.00	b 252 000.00	b
20	Immobilisations incorporelles			15 000.00	15 000.00	
2031	Frais d'études			15 000.00	15 000.00	
204	Subventions d'équipement versées	81 256.28	75 900.00			
204132	Bâtiments et installations	68 039.00	60 500.00			
20421	Biens mobiliers, matériel et études	13 217.28	15 400.00			
21	Immobilisations corporelles	710.48				
2151	Réseaux de voirie	710.48				
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	2 965 875.49	48 000.00	237 000.00	237 000.00	
2312	Terrains	5 498.73				
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 931 259.58	48 000.00	237 000.00	237 000.00	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations	29 117.18				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 44 700.00	d 125 000.00
13	Subventions d'investissement	44 700.00	125 000.00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	19 700.00	40 000.00
1342	Amendes de police		5 000.00
1348	Autres	25 000.00	80 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 206 200.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:28 (1)

LIBELLE : CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 262 255.63	a 3 600.00		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	49 487.04				
2184	Mobilier	5 216.35				
2188	Autres immobilisations corporelles	44 270.69				
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	1 212 768.59	3 600.00			
2312	Terrains	146 994.55				
2313	Constructions	1 055 440.60	3 600.00			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 333.44				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 3 600.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations publiques locales (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	-----------------------------	--------------	-------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	3 311 864.76	90 450.00		77 950.00	3 200.00	94 350.00	1 800.00	36 500.00	200.00	338 900.00		3 955 214.76
- Equipements municipaux (2)	9 900.00	90 450.00		77 950.00	3 200.00	94 350.00	1 800.00	34 500.00		338 900.00		651 050.00
- Equipements non municipaux (C/204) (3)												
- Opérations financières	3 301 964.76							2 000.00	200.00			3 304 164.76
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice	3 311 864.76	90 450.00		77 950.00	3 200.00	94 350.00	1 800.00	36 500.00	200.00	338 900.00		3 955 214.76
RAR N-1 et reports	437 157.38	13 600.00		13 060.00		12 365.00	2 405.00	5 520.00		177 100.00		661 207.38
Total cumulé dépenses d'investissement	3 749 022.14	104 050.00		91 010.00	3 200.00	106 715.00	4 205.00	42 020.00	200.00	516 000.00		4 616 422.14

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 407 158.14	9 500.00			5 514.00	11 000.00		1 000.00		125 000.00		4 559 172.14
RAR N-1 et reports	7 200.00	5 350.00								44 700.00		57 250.00
Total cumulé recettes d'investissement	4 414 358.14	14 850.00			5 514.00	11 000.00		1 000.00		169 700.00		4 616 422.14

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	2 003 598.50	1 476 549.99	145 962.66	1 110 974.56	218 958.86	519 587.84	196 467.26	968 534.58	22 229.32	463 211.57	2 905.23	7 128 980.37
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 003 598.50	1 476 549.99	145 962.66	1 110 974.56	218 958.86	519 587.84	196 467.26	968 534.58	22 229.32	463 211.57	2 905.23	7 128 980.37

RECETTES

Total recettes de l'exercice	5 711 471.32	67 620.00	100.00	418 200.00	4 033.00	120 100.00	7 000.00	659 400.00	18 750.00	11 600.00	16 200.00	7 034 474.32
RAR N-1 et reports	94 506.05											94 506.05
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 805 977.37	67 620.00	100.00	418 200.00	4 033.00	120 100.00	7 000.00	659 400.00	18 750.00	11 600.00	16 200.00	7 128 980.37

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les regroupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations publiques locales (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-For mation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-------------	---------	-------------------------------------	--	---	---------------------------------	--------------	-------------------------	---	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		3 311 864.76	90 450.00		77 950.00	3 200.00	94 350.00	1 800.00	36 500.00	200.00	338 900.00		3 955 214.76
Dépenses réelles		3 311 864.76	90 450.00		77 950.00	3 200.00	94 350.00	1 800.00	36 500.00	200.00	338 900.00		3 955 214.76
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000.00											16 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 285 964.76							2 000.00	200.00			3 288 164.76
20	Immobilisations incorporelles	9 900.00											9 900.00
	Opérations d'équipement		90 450.00		77 950.00	3 200.00	94 350.00	1 800.00	34 500.00		338 900.00		641 150.00
Dépenses d'ordre													

RECETTES

Total recettes d'investissement		4 407 158.14	9 500.00			5 514.00	11 000.00		1 000.00		125 000.00		4 559 172.14
Recettes réelles		3 795 518.12	9 500.00			5 514.00	11 000.00		1 000.00		125 000.00		3 947 532.12
024	Produits des cessions	1 300.00											1 300.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	767 957.38											767 957.38
13	Subventions d'investissement		9 500.00				11 000.00				125 000.00		145 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 674.74							1 000.00				3 001 674.74
27	Autres immobilisations financières	25 586.00				5 514.00							31 100.00
Recettes d'ordre		611 640.02											611 640.02
021	Virement de la section de fonctionnement	234 495.92											234 495.92
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	377 144.10											377 144.10

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		2 003 598.50	1 476 549.99	145 962.66	1 110 974.56	218 958.86	519 587.84	196 467.26	968 534.58	22 229.32	463 211.57	2 905.23	7 128 980.37
Dépenses réelles		1 391 958.48	1 476 549.99	145 962.66	1 110 974.56	218 958.86	519 587.84	196 467.26	968 534.58	22 229.32	463 211.57	2 905.23	6 517 340.35
011	Charges à caractère général	261 100.00	386 530.00	650.00	213 640.00	199 730.00	242 680.00	35 750.00	84 750.00	18 800.00	195 150.00	2 100.00	1 640 880.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	86 000.00	1 090 019.99	41 436.66	697 334.56	19 228.86	276 907.84	160 717.26	883 784.58	3 429.32	268 061.57	805.23	3 527 725.87
014	Atténuations de produits	355 450.00											355 450.00
65	Autres charges de gestion courante	257 711.67		103 876.00	200 000.00								561 587.67
66	Charges financières	417 196.81											417 196.81
67	Charges exceptionnelles	14 500.00											14 500.00
Dépenses d'ordre		611 640.02											611 640.02
023	Virement à la section d'investissement	234 495.92											234 495.92
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	377 144.10											377 144.10

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations publiques locales (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-For mation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-------------	---------	-------------------------------------	--	---	---------------------------------	--------------	-------------------------	---	--------------	---------------	---	------------------------	-------

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		5 711 471.32	67 620.00	100.00	418 200.00	4 033.00	120 100.00	7 000.00	659 400.00	18 750.00	11 600.00	16 200.00	7 034 474.32
Recettes réelles		5 711 471.32	67 620.00	100.00	418 200.00	4 033.00	120 100.00	7 000.00	659 400.00	18 750.00	11 600.00	16 200.00	7 034 474.32
013	Atténuations de charges	118 300.00											118 300.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 200.00	25 600.00		237 000.00		111 500.00	7 000.00	239 800.00		10 000.00		632 100.00
73	Impôts et taxes	3 262 181.00					100.00				1 600.00	12 000.00	3 275 881.00
74	Dotations, subventions et participations	2 186 534.00		100.00	175 900.00		8 000.00		319 600.00				2 690 134.00
75	Autres produits de gestion courante	93 515.32	42 020.00		5 300.00	1 500.00	500.00		100 000.00	18 750.00		4 200.00	265 785.32
76	Produits financiers	20 841.00				2 533.00							23 374.00
77	Produits exceptionnels	28 900.00											28 900.00
Recettes d'ordre													

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

Art/ Chap (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres	TOTAL						
DEPENSES (2)		2 003 598.50	1 381 943.53	8 860.77	76 407.49	9 338.20	3 480 148.49						
Dépenses de l'exercice		2 003 598.50	1 381 943.53	8 860.77	76 407.49	9 338.20	3 480 148.49						
011	Charges à caractère général	261 100.00	378 830.00		1 650.00	6 050.00	647 630.00						
012	Charges de personnel et frais assimilés	86 000.00	1 003 113.53	8 860.77	74 757.49	3 288.20	1 176 019.99						
014	Atténuations de produits	355 450.00					355 450.00						
023	Virement à la section d'investissement	234 495.92					234 495.92						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	377 144.10					377 144.10						
65	Autres charges de gestion courante	257 711.67					257 711.67						
66	Charges financières	417 196.81					417 196.81						
67	Charges exceptionnelles	14 500.00					14 500.00						
Restes à réaliser-reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00						
RECETTES (2)		5 805 977.37	56 820.00	0.00	0.00	10 800.00	5 873 597.37						
Recettes de l'exercice		5 711 471.32	56 820.00	0.00	0.00	10 800.00	5 779 091.32						
013	Atténuations de charges	118 300.00					118 300.00						
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 200.00	17 500.00			8 100.00	26 800.00						
73	Impôts et taxes	3 262 181.00					3 262 181.00						
74	Dotations, subventions et participations	2 186 534.00					2 186 534.00						
75	Autres produits de gestion courante	93 515.32	39 320.00			2 700.00	135 535.32						
76	Produits financiers	20 841.00					20 841.00						
77	Produits exceptionnels	28 900.00					28 900.00						
Restes à réaliser-reports		94 506.05	0.00	0.00	0.00	0.00	94 506.05						
SOLDE (2)		3 802 378.87	-1 325 123.53	-8 860.77	-76 407.49	1 461.80	2 393 448.88						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

Art/ Chap (1)	Libellé	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	TOTAL									
	DEPENSES (2)	42 086.66	103 876.00	145 962.66									
	Dépenses de l'exercice	42 086.66	103 876.00	145 962.66									
011	Charges à caractère général	650.00		650.00									
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 436.66		41 436.66									
65	Autres charges de gestion courante		103 876.00	103 876.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	RECETTES (2)	100.00	0.00	100.00									
	Recettes de l'exercice	100.00	0.00	100.00									
74	Dotations, subventions et participations	100.00		100.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	SOLDE (2)	-41 986.66	-103 876.00	-145 862.66									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 - Enseignement-Formation

Art/ Chap (1)	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	254 Médecine scolaire	TOTAL						
	DEPENSES (2)	12 900.00	298 084.18	377 085.46	418 210.25	4 694.67	1 110 974.56						
	Dépenses de l'exercice	12 900.00	298 084.18	377 085.46	418 210.25	4 694.67	1 110 974.56						
011	Charges à caractère général	12 900.00	47 700.00	74 150.00	74 790.00	4 100.00	213 640.00						
012	Charges de personnel et frais assimilés		250 384.18	102 935.46	343 420.25	594.67	697 334.56						
65	Autres charges de gestion courante			200 000.00			200 000.00						
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00						
	RECETTES (2)	165 300.00	0.00	12 000.00	240 900.00	0.00	418 200.00						
	Recettes de l'exercice	165 300.00	0.00	12 000.00	240 900.00	0.00	418 200.00						
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			12 000.00	225 000.00		237 000.00						
74	Dotations, subventions et participations	160 000.00			15 900.00		175 900.00						
75	Autres produits de gestion courante	5 300.00					5 300.00						
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00						
	SOLDE (2)	152 400.00	-298 084.18	-365 085.46	-177 310.25	-4 694.67	-692 774.56						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 - Culture

Art/ Chap (1)	Libellé	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	TOTAL							
	DEPENSES (2)	20 141.06	8 180.00	11 396.08	179 241.72	218 958.86							
	Dépenses de l'exercice	20 141.06	8 180.00	11 396.08	179 241.72	218 958.86							
011	Charges à caractère général	12 950.00	8 180.00	6 100.00	172 500.00	199 730.00							
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 191.06		5 296.08	6 741.72	19 228.86							
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00							
	RECETTES (2)	0.00	800.00	700.00	2 533.00	4 033.00							
	Recettes de l'exercice	0.00	800.00	700.00	2 533.00	4 033.00							
75	Autres produits de gestion courante		800.00	700.00		1 500.00							
76	Produits financiers				2 533.00	2 533.00							
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00							
	SOLDE (2)	-20 141.06	-7 380.00	-10 696.08	-176 708.72	-214 925.86							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 - Sports et jeunesse

Art/ Chap (1)	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	TOTAL						
	DEPENSES (2)	24 268.32	74 217.90	55 767.87	291 485.68	73 848.07	519 587.84						
	Dépenses de l'exercice	24 268.32	74 217.90	55 767.87	291 485.68	73 848.07	519 587.84						
011	Charges à caractère général	9 650.00	63 980.00	18 950.00	125 850.00	24 250.00	242 680.00						
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 618.32	10 237.90	36 817.87	165 635.68	49 598.07	276 907.84						
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00						
	RECETTES (2)	1 500.00	500.00	0.00	70 000.00	48 100.00	120 100.00						
	Recettes de l'exercice	1 500.00	500.00	0.00	70 000.00	48 100.00	120 100.00						
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 500.00			62 000.00	48 000.00	111 500.00						
73	Impôts et taxes					100.00	100.00						
74	Dotations, subventions et participations				8 000.00		8 000.00						
75	Autres produits de gestion courante		500.00				500.00						
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00						
	SOLDE (2)	-22 768.32	-73 717.90	-55 767.87	-221 485.68	-25 748.07	-399 487.84						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

Art/ Chap (1)	Libellé	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	TOTAL										
	DEPENSES (2)	196 467.26	196 467.26										
	Dépenses de l'exercice	196 467.26	196 467.26										
011	Charges à caractère général	35 750.00	35 750.00										
012	Charges de personnel et frais assimilés	160 717.26	160 717.26										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	RECETTES (2)	7 000.00	7 000.00										
	Recettes de l'exercice	7 000.00	7 000.00										
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 000.00	7 000.00										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	SOLDE (2)	-189 467.26	-189 467.26										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 - Famille

Art/ Chap (1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	TOTAL									
	DEPENSES (2)	135 511.49	833 023.09	968 534.58									
	Dépenses de l'exercice	135 511.49	833 023.09	968 534.58									
011	Charges à caractère général	20 200.00	64 550.00	84 750.00									
012	Charges de personnel et frais assimilés	115 311.49	768 473.09	883 784.58									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	RECETTES (2)	176 000.00	483 400.00	659 400.00									
	Recettes de l'exercice	176 000.00	483 400.00	659 400.00									
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	76 000.00	163 800.00	239 800.00									
74	Dotations, subventions et participations		319 600.00	319 600.00									
75	Autres produits de gestion courante	100 000.00		100 000.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	SOLDE (2)	40 488.51	-349 623.09	-309 134.58									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 - Logement

Art/ Chap (1)	Libellé	70 Services communs	TOTAL										
	DEPENSES (2)	22 229.32	22 229.32										
	Dépenses de l'exercice	22 229.32	22 229.32										
011	Charges à caractère général	18 800.00	18 800.00										
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 429.32	3 429.32										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	RECETTES (2)	18 750.00	18 750.00										
	Recettes de l'exercice	18 750.00	18 750.00										
75	Autres produits de gestion courante	18 750.00	18 750.00										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	SOLDE (2)	-3 479.32	-3 479.32										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Art/ Chap (1)	Libellé	813 Propreté urbaine	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	TOTAL								
	DEPENSES (2)	83 150.00	103 839.80	276 221.77	463 211.57								
	Dépenses de l'exercice	83 150.00	103 839.80	276 221.77	463 211.57								
011	Charges à caractère général	83 150.00	78 100.00	33 900.00	195 150.00								
012	Charges de personnel et frais assimilés		25 739.80	242 321.77	268 061.57								
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00								
	RECETTES (2)	0.00	11 600.00	0.00	11 600.00								
	Recettes de l'exercice	0.00	11 600.00	0.00	11 600.00								
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		10 000.00		10 000.00								
73	Impôts et taxes		1 600.00		1 600.00								
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00								
	SOLDE (2)	-83 150.00	-92 239.80	-276 221.77	-451 611.57								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 - Action économique

Art/ Chap (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	TOTAL									
	DEPENSES (2)	2 905.23	0.00	2 905.23									
	Dépenses de l'exercice	2 905.23	0.00	2 905.23									
011	Charges à caractère général	2 100.00		2 100.00									
012	Charges de personnel et frais assimilés	805.23		805.23									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	RECETTES (2)	4 200.00	12 000.00	16 200.00									
	Recettes de l'exercice	4 200.00	12 000.00	16 200.00									
73	Impôts et taxes		12 000.00	12 000.00									
75	Autres produits de gestion courante	4 200.00		4 200.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	SOLDE (2)	1 294.77	12 000.00	13 294.77									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

Art/ Chap (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres	TOTAL						
	DEPENSES (2)	3 749 022.14	94 950.00	7 000.00	500.00	1 600.00	3 853 072.14						
	Dépenses de l'exercice	3 311 864.76	81 350.00	7 000.00	500.00	1 600.00	3 402 314.76						
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000.00					16 000.00						
16	Emprunts et dettes assimilées	3 285 964.76					3 285 964.76						
20	Immobilisations incorporelles	9 900.00					9 900.00						
	Opérations d'équipement		81 350.00	7 000.00	500.00	1 600.00	90 450.00						
	Restes à réaliser-reports	437 157.38	13 600.00	0.00	0.00	0.00	450 757.38						
	RECETTES (2)	4 414 358.14	14 850.00	0.00	0.00	0.00	4 429 208.14						
	Recettes de l'exercice	4 407 158.14	9 500.00	0.00	0.00	0.00	4 416 658.14						
021	Virement de la section de fonctionnement	234 495.92					234 495.92						
024	Produits des cessions	1 300.00					1 300.00						
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	377 144.10					377 144.10						
10	Dotations, fonds divers et réserves	767 957.38					767 957.38						
13	Subventions d'investissement		9 500.00				9 500.00						
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 674.74					3 000 674.74						
27	Autres immobilisations financières	25 586.00					25 586.00						
	Restes à réaliser-reports	7 200.00	5 350.00	0.00	0.00	0.00	12 550.00						
	SOLDE (2)	665 336.00	-80 100.00	-7 000.00	-500.00	-1 600.00	576 136.00						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 - Enseignement-Formation

Art/ Chap (1)	Libellé	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	TOTAL								
	DEPENSES (2)	17 340.00	20 900.00	52 770.00	91 010.00								
	Dépenses de l'exercice	5 350.00	20 900.00	51 700.00	77 950.00								
	Opérations d'équipement	5 350.00	20 900.00	51 700.00	77 950.00								
	Restes à réaliser-reports	11 990.00	0.00	1 070.00	13 060.00								
	RECETTES (2)	0.00	0.00	0.00	0.00								
	Recettes de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00								
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00								
	SOLDE (2)	-17 340.00	-20 900.00	-52 770.00	-91 010.00								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 - Culture

Art/ Chap (1)	Libellé	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	TOTAL									
	DEPENSES (2)	3 200.00	0.00	3 200.00									
	Dépenses de l'exercice	3 200.00	0.00	3 200.00									
	Opérations d'équipement	3 200.00		3 200.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	RECETTES (2)	0.00	5 514.00	5 514.00									
	Recettes de l'exercice	0.00	5 514.00	5 514.00									
27	Autres immobilisations financières		5 514.00	5 514.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	SOLDE (2)	-3 200.00	5 514.00	2 314.00									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 - Sports et jeunesse

Art/ Chap (1)	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	TOTAL						
	DEPENSES (2)	500.00	17 730.00	30 050.00	32 035.00	26 400.00	106 715.00						
	Dépenses de l'exercice	500.00	17 050.00	28 800.00	21 600.00	26 400.00	94 350.00						
	Opérations d'équipement	500.00	17 050.00	28 800.00	21 600.00	26 400.00	94 350.00						
	Restes à réaliser-reports	0.00	680.00	1 250.00	10 435.00	0.00	12 365.00						
	RECETTES (2)	0.00	0.00	0.00	0.00	11 000.00	11 000.00						
	Recettes de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	11 000.00	11 000.00						
13	Subventions d'investissement					11 000.00	11 000.00						
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00						
	SOLDE (2)	-500.00	-17 730.00	-30 050.00	-32 035.00	-15 400.00	-95 715.00						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

Art/ Chap (1)	Libellé	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	TOTAL										
	DEPENSES (2)	4 205.00	4 205.00										
	Dépenses de l'exercice	1 800.00	1 800.00										
	Opérations d'équipement	1 800.00	1 800.00										
	Restes à réaliser-reports	2 405.00	2 405.00										
	RECETTES (2)	0.00	0.00										
	Recettes de l'exercice	0.00	0.00										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	SOLDE (2)	-4 205.00	-4 205.00										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 - Famille

Art/ Chap (1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	TOTAL									
	DEPENSES (2)	33 630.00	8 390.00	42 020.00									
	Dépenses de l'exercice	33 300.00	3 200.00	36 500.00									
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000.00		2 000.00									
	Opérations d'équipement	31 300.00	3 200.00	34 500.00									
	Restes à réaliser-reports	330.00	5 190.00	5 520.00									
	RECETTES (2)	1 000.00	0.00	1 000.00									
	Recettes de l'exercice	1 000.00	0.00	1 000.00									
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00		1 000.00									
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00	0.00									
	SOLDE (2)	-32 630.00	-8 390.00	-41 020.00									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 - Logement

Art/ Chap (1)	Libellé	70 Services communs	TOTAL										
	DEPENSES (2)	200.00	200.00										
	Dépenses de l'exercice	200.00	200.00										
16	Emprunts et dettes assimilées	200.00	200.00										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	RECETTES (2)	0.00	0.00										
	Recettes de l'exercice	0.00	0.00										
	Restes à réaliser-reports	0.00	0.00										
	SOLDE (2)	-200.00	-200.00										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Art/ Chap (1)	Libellé	822 Voirie communale et routes	TOTAL										
	DEPENSES (2)	516 000.00	516 000.00										
	Dépenses de l'exercice	338 900.00	338 900.00										
	Opérations d'équipement	338 900.00	338 900.00										
	Restes à réaliser-reports	177 100.00	177 100.00										
	RECETTES (2)	169 700.00	169 700.00										
	Recettes de l'exercice	125 000.00	125 000.00										
13	Subventions d'investissement	125 000.00	125 000.00										
	Restes à réaliser-reports	44 700.00	44 700.00										
	SOLDE (2)	-346 300.00	-346 300.00										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d' émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 136 305.95									
1641 Emprunts en euros (Total)					11 136 305.95									
00051931930	CREDIT AGRICOLE	13/11/2008	31/12/2008	29/03/2011	423 425.48	F		4.600	4.600	EURO	A	X	N	A-1
00070232637	CREDIT AGRICOLE	01/10/2010	30/12/2010	28/03/2011	166 470.00	F		2.874	2.874	EURO	A	X	N	A-1
00077860645	CREDIT AGRICOLE	09/11/2011	31/12/2011	20/12/2012	355 000.00	F		5.710	5.710	EURO	A	X	N	A-1
00085174656	CREDIT AGRICOLE	10/10/2012	31/12/2012	10/11/2013	304 000.00	F		4.380	4.380	EURO	A	X	N	A-1
00085179812	CREDIT AGRICOLE	10/10/2012	31/12/2012	10/02/2013	59 000.00	F		2.454	2.477	EURO	T	X	N	A-1
03820335806	CREDIT AGRICOLE	30/12/1999		03/03/2002	216 477.60	F		3.050	3.085	EURO	T	X	N	A-1
0504448	CAISSE D EPARGNE	04/09/2006	04/09/2006	25/01/2007	169 825.31	F		4.180	4.180	EURO	A	X	N	A-1
0504633	CAISSE D EPARGNE	01/09/2006	01/09/2006	25/01/2007	140 461.12	F		4.180	4.180	EURO	A	X	N	A-1
0653751	CAISSE D EPARGNE	25/11/2003		25/09/2005	1 078 670.85	C		3.522	3.569	EURO	T	X	N	A-1
7585348	CAISSE D EPARGNE	30/09/2009	25/10/2009	25/01/2010	284 632.00	F		4.110	4.174	EURO	T	X	N	A-1
85-070236	CAISSE D EPARGNE	02/08/2007	25/12/2007	25/01/2008	736 714.00	F		4.960	4.960	EURO	A	X	N	A-1
MIN 155702EUR/0156221/001/4/5015272501	CFFL	01/07/2007	30/06/2007	01/10/2007	65 494.02	V		4.400	4.473	EURO	T	X	N	A-1
MIS281060EUR/PART2/2/INV2013	DEXIA CREDIT LOCAL	18/10/2013	31/10/2013	01/10/2014	425 000.00	F		4.690	4.690	EURO	A	X	N	A-1
MPH264803EUR/0282199	DEXIA CREDIT LOCAL	09/03/2009	01/05/2009	01/05/2010	2 996 199.57	C		3.660	3.660	EURO	A	X	N	E-3
MPH264832EUR/028235	DEXIA CREDIT LOCAL	12/03/2009	01/05/2009	01/05/2010	2 700 000.00	C		3.720	3.720	EURO	A	X	N	F-6
XU 00171633	CALYON	30/12/2004	07/04/2005	31/03/2006	1 014 936.00	V		4.863	4.952	EURO	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d' émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					198 958.99									
1681 Autre emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)					198 958.99									
MON141840EUR/0141840/001	BUDGET ANNEXE AUFFRET	01/07/2003	01/07/2003	30/09/2003	40 398.99	F		4.370	4.370	EURO	A	X	N	A-1
072 E0117	MSA	20/02/2009		10/05/2010	20 000.00	F		2.000	2.000	EURO	A	X	N	A-1
24/12/2007	CAF 72	24/12/2007		01/01/2010	98 560.00	F				EURO	A	X	N	A-1
CONVENTION	CAF 72	21/12/2007	31/12/2010	01/01/2011	40 000.00	F				EURO	A	X	N	A-1
TOTAL GENERAL					11 335 264.94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)									0.00			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				8 920 607.23					478 633.77	347 808.02		836.81
1641 Emprunts en euros (Total)				8 920 607.23					478 633.77	347 808.02		836.81
00051931930	N		A-1	346 431.28	9.17	F		4.600	28 061.27	15 935.84		
00070232637	N		A-1	135 917.86	11.17	F		2.874	9 468.75	4 349.37		
00077860645	N		A-1	322 974.46	12.92	F		5.710	17 425.89	18 441.84		
00085174656	N		A-1	289 241.64	13.83	F		4.380	15 404.78	12 668.78		
00085179812	N		A-1	59 000.00	0.83	F		2.454	59 000.00	1 483.87		
03820335806	N		A-1	20 619.11	0.92	F		3.050	20 619.11	251.90		
0504448	N		A-1	42 162.49	1.00	F		4.180	20 649.68	1 762.39		836.81
0504633	N		A-1	34 752.41	1.00	F		4.180	17 020.51	1 452.65		
0653751	N		A-1	620 235.71	11.42	C		0.334	53 933.55	2 388.98		
7585348	N		A-1	224 890.11	10.75	F		4.110	16 525.75	8 990.45		
85-070236	N		A-1	493 360.66	12.00	F		4.960	35 240.05	24 470.69		
MIN 155702EUR/0156221/001/4/5015272501	N		A-1	21 241.27	2.75	V		4.400	7 080.44	674.12		
MIS281060EUR/PART2/2/INV2013	N		A-1	425 000.00	24.75	F		4.690	8 904.79	18 548.30		
MPH264803EUR/0282199	N		E-3	2 775 079.29	0.33	C		4.800	62 358.53	135 053.86		
MPH264832EUR/028235	N		F-6	2 500 739.34	23.33	C		3.720	56 193.87	94 319.55		
XU 00171633	N		A-1	608 961.60	11.92	V		1.367	50 746.80	7 015.43		
1643 Emprunts en devises (Total)									0.00			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)									0.00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)									0.00			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)									0.00			
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)									0.00			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (Total)									0.00			
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)									0.00			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)									0.00			
1678 Autres emprunts et dettes (Total)									0.00			

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				58 860.71					33 232.63	617.11		
1681 Autre emprunts (Total)									0.00			
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)									0.00			
1687 Autres dettes (Total)				58 860.71					33 232.63	617.11		
MON141840EUR/0141840/001	N		A-1	10 676.97	2.67	F		4.370	3 543.53	367.68		
072 E0117	N		A-1	12 471.74	5.33	F		2.000	1 977.10	249.43		
24/12/2007	N		A-1	19 712.00		F			19 712.00			
CONVENTION	N		A-1	16 000.00	1.00	F			8 000.00			
TOTAL GENERAL				8 979 467.94					511 866.40	348 425.13		836.81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe

(c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (en années)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH264803EUR/0282199	DEXIA CREDIT LOCAL	2 996 199.57	2 775 079.29	3	0.33				0.00		4.800	135 053.86		52.60
TOTAL (E)		2 996 199.57	2 775 079.29									135 053.86		52.60
Autres types de structures (F)														
MPH264832EUR/028235	DEXIA CREDIT LOCAL	2 700 000.00	2 500 739.34	6	23.33				0.00		3.720	94 319.55		47.40
TOTAL (F)		2 700 000.00	2 500 739.34									94 319.55		47.40
TOTAL GENERAL		5 696 199.57	5 275 818.63									229 373.41		100.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)**

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structures		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18					
	% de l'encours	41.25%					
	Montant en €	3 703 649.31					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			30.90%			
	Montant en €			2 775 079.29			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						27.85%
	Montant en €						2 500 739.34

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable (total)													
Taux complexe (total) (2)													
TOTAL													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable (total)									
Taux complexe (total) (2)									
TOTAL									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		date du refinancement	Organisme prêteur prêteur ou chef de file	Capital restant dû	capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remb. (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de Taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	en capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					2 775 079.29								135 053.86	135 053.86		
MPH264803EUR/0282199	2010	P		DEXIA CREDIT LOCAL	2 775 079.29		0.33	A	R		4.800		135 053.86	62 358.53		

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié						Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.							
TOTAL																		

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4
ETAT DES PROVISIONS	A5
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A4 - ETAT DES PROVISIONS						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Pour risques et charges (2)						
Autres provisions pour risques						
Dotations aux provisions pour risques et charges f						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà existante

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)						
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent <<Etat des provisions>> qui font l'objet d'un étalement

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		589 244.00	I 589 244.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		573 244.00	573 244.00
1641	Emprunts en euros	540 000.00	540 000.00
168741	Communes membres du GFP	3 544.00	3 544.00
16878	Autres organismes et particuliers	29 700.00	29 700.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 000.00	16 000.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations et fonds divers		
10223	T.L.E.	16 000.00	16 000.00
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	589 244.00	244 550.00	416 657.38	1 250 451.38

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		603 040.02	III 603 040.02
Ressources propres externes de l'année (a)		190 100.00	190 100.00
10222	F.C.T.V.A.	155 000.00	155 000.00
10223	T.L.E.	4 000.00	4 000.00
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
276351	GFP de rattachement	5 514.00	5 514.00
27638	Autres établissements publics	25 586.00	25 586.00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		412 940.02	412 940.02
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursements des obligations</i>		
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804132	<i>Bâtiments et installations</i>	32 635.74	32 635.74
280421	<i>Biens mobiliers, matériel et études</i>	2 643.46	2 643.46
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	168.88	168.88
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	28 784.00	28 784.00
28128	<i>Autres agencements et aménagements de terrains</i>	396.12	396.12
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	392.63	392.63
28135	<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>	389.71	389.71
281571	<i>Matériel roulant</i>	7 048.79	7 048.79
28158	<i>Autres installations, matériel et outillage techniques</i>	449.57	449.57
28181	<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	3 741.27	3 741.27
28182	<i>Matériel de transport</i>	22 249.90	22 249.90
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	17 813.78	17 813.78
28184	<i>Mobilier</i>	2 140.52	2 140.52
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	58 289.73	58 289.73
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>		
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions	1 300.00	1 300.00
021	Virement de la section de fonctionnement	234 495.92	234 495.92

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	603 040.02	57 250.00		603 957.38	1 264 247.40

	Montants	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 250 451.38
Ressources propres disponibles	IV	1 264 247.40
Solde	V = IV - II (6)	+ 13 796.02

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remb. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d' emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l' emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Totaux généraux					2 498 894.46	1 564 338.33											73 165.18	230 260.68
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					918 317.98	397 177.01											35 919.21	69 737.25
SARTHE HABITAT	1978	P	LOG AMELIORAT QUALIT	TRESORERIE GENERALE	646.38	37.98	0.25	A	F		6.800	F		3.800	A - 1	EURO	1.43	37.98
SARTHE HABITAT	1978	P	CONSTRUCT 10 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	21 431.28	931.94	0.25	A	F		2.950	F		2.950	A - 1	EURO	27.51	931.94
SARTHE HABITAT	1979	P	RAJUST FINANCEM RUE A	TRESORERIE GENERALE	3 792.93	622.74	3.67	A	F		2.950	F		2.950	A - 1	EURO	18.37	148.95
SARTHE HABITAT	1979	P	CONSTRUCT 65 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	10 223.23	1 678.38	3.00	A	F		2.950	F		2.950	A - 1	EURO	49.51	401.48
SARTHE HABITAT	1980	P	CONSTRUCT 36 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	132 148.91	18 228.32	2.25	A	F		3.600	F		3.600	A - 1	EURO	656.22	5 862.52
SARTHE HABITAT	1980	P	RAJUST FINANCEM LOG V	TRESORERIE GENERALE	1 436.07	242.46	2.25	A	F		7.150	F		3.800	A - 1	EURO	9.21	77.85
SARTHE HABITAT	1980	P	CONSTRUCT 39 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	29 883.06	4 122.04	2.75	A	F		3.600	F		3.600	A - 1	EURO	148.39	1 325.70
SARTHE HABITAT	1980	P	CONSTRUCT 10 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	1 289.72	260.98	4.00	A	F		2.950	F		2.950	A - 1	EURO	7.70	49.19
SARTHE HABITAT	1981	P	CONSTRUCT 36 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	7 537.08	1 660.55	4.50	A	F		3.640	F		3.640	A - 1	EURO	60.44	308.82
SARTHE HABITAT	1981	P	CONSTRUCT 39 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	5 729.03	1 465.93	3.75	A	F		7.150	F		7.150	A - 1	EURO	104.81	329.45
SARTHE HABITAT	1981	P	CONSTRUCT 36 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	109 763.29	19 840.64	3.50	A	F		3.600	F		3.600	A - 1	EURO	714.26	4 700.23
SARTHE HABITAT	1982	P	CONSTRUCT 39 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	10 625.70	3 152.54	6.00	A	F		3.600	F		3.600	A - 1	EURO	113.49	404.00
SARTHE HABITAT	1987	P	TRAV LOG SARTHE HABIT	TRESORERIE GENERALE	104 122.68	290 861.14	4.17	A	F		9.000	F		10.950	A - 1	EURO	31 849.29	46 750.13
SECOS	1988	P	AMELIORAT 7 LOG SECO	TRESORERIE GENERALE	46 515.37			A	F		4.940	F			A - 1	EURO		
SARTHE HABITAT	1991	P	REHABILITAT 50 LOG SART	TRESORERIE GENERALE	10 613.50	18 228.32	2.25	A	F		4.800	F		3.600	A - 1	EURO	656.22	5 862.52
SARTHE HABITAT	1992	P	CONSTRUCT 10 LOG BAR	TRESORERIE GENERALE	119 988.66			10.92	A	F	5.800	F			A - 1	EURO		
SECOS	1994	P	RACHAT PAP TRIFAUT M	TRESORERIE GENERALE	49 469.40			10.92	A	F	5.800	F			A - 1	EURO		
SARTHE HABITAT	1994	P	HLM CARPI DESHAYES M	TRESORERIE GENERALE	43 576.79			11.83	A	F	5.800	F			A - 1	EURO		
SARTHE HABITAT	1994	P	MAMERS BELLEVUE 10 L	TRESORERIE GENERALE	83 846.96			12.08	A	F	5.800	F			A - 1	EURO		
SARTHE HABITAT	1997	P	7 LOG 14 RUE DE 5 ANS	TRESORERIE GENERALE	52 960.79			15.33	A	F	4.800	F			A - 1	EURO		
SARTHE HABITAT	1997	P	2 LOG 14 RUE DE 5 ANS	TRESORERIE GENERALE	16 266.31			15.58	A	F	4.300	F			A - 1	EURO		
SARTHE HABITAT	1998	P	REHABILITAT FPA SARTH	TRESORERIE GENERALE	9 497.57	752.65	0.08	A	F		4.300	F		4.300	A - 1	EURO	301.38	752.65
SARTHE HABITAT	2000	P	amélioration 7 lgts rue de cinq	TRESORERIE GENERALE	3 239.24	2 400.28	18.00	A	F		4.200	F		4.200	A - 1	EURO	100.81	85.06
SARTHE HABITAT	2000	P	Amélioration 2 lgts rue de cinq	CREDIT AGRICOLE	5 479.02	3 974.38	18.00	A	F		3.700	F		3.700	A - 1	EURO	147.05	147.89
SARTHE HABITAT	2002	C	ACQUISITION LGT BOIS B	CAISSE D EPARGNE	1 896.47	1 185.30	19.33	A	F		3.700	F		3.700	A - 1	EURO	43.86	59.26

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT) (suite)

Désignation bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remb. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
SARTHE HABITAT	2002	P	réhabilitation 24 logts rue de VTRESORERIE GENERALE :		1 367.10	344.71	2.17	A	F	4.200	F		4.200	A - 1	EURO	14.48	110.20	
SARTHE HABITAT	2003	C	Réhabilitation rue de Verdun CDC		2 946.64	785.78	3.25	A	F	4.240	F		4.240	A - 1	EURO	33.32	196.44	
SARTHE HABITAT	2003	C	Réhabilitation 65 logts "les vigCDC		3 824.80	1 019.95	3.25	A	F	4.230	F		4.230	A - 1	EURO	43.14	254.99	
HOPITAL	2010	X	OPERATION CHIC ALENC(CDC		28 200.00	25 380.00	26.75	T	F	3.319	F		3.278	A - 1	EURO	818.32	940.00	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
Totaux pour les autres emprunts					1 580 576.48	1 167 161.32											37 245.97	160 523.43
C A M S P	2008	X	CENTRE D'ACTION MEDICDC		7 250.00	6 430.59	23.83	T	F	4.318	F		4.250	A - 1	EURO	270.81	157.95	
CHIC ALENCON MAMERS	2010	P	CHIC ALENCON MAMERS CDC		1 173 326.48	763 397.40	4.25	A	F	2.800	F		2.800	A - 1	EURO	21 375.13	144 365.46	
SARL SAINT HUBERT (AC	2013	X	CONSTRUCTION MAISON CAISSE D EPARGNE		400 000.00	397 333.33	24.75	M	F	4.074	F		4.000	A - 1	EURO	15 600.03	16 000.02	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	303 425.86
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	980 320.79
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 283 746.65
Recettes réelles de fonctionnement	II	

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
---	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252.2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN
ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)	VEOLIA			

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale	24/11/1994		
CC du Saosnois			
Autres organismes de regroupement			
Parc Naturel Régional Normandie-Maine			
Orne Saosnoise			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie du service	Intitulé / Objet du service	Date de création	N° et date délibération	SIRET	Nature de l'activité	TVA
Régie à seule autonomie financière	Service Assainissement collectif			21720180500108	SPIC	
	BICA			21720180500181		Oui

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie du service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
-----------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/ (N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal (%)	Variation de taux /N-1 (%)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	5 603 000.00	0.701	22.86	-2.017	1 279 165.00	-1.331
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5 471 000.00	1.752	23.65	-1.989	1 293 892.00	-0.272
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39 000.00	2.378	38.75	-1.998	15 113.00	0.339
CFE	1 036 000.00	2.622	20.75	-1.984	214 970.00	0.586
TOTAL	12 149 000.00	1.339			2 803 140.00	-0.69

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 23/04/2014

Présenté par le Maire,
A MAMERS, le 30/04/2014
Le Maire,

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire
A MAMERS, le 30/04/2014

Les membres du conseil municipal,

BEAUCHEF Frédéric	
PLESSIX Sandrine	
EVARD Gérard	
BRYJA Caroline	
GOMAS Vincent	
VRAMMOUT Jacky	
ETIENNE Jean-Michel	
SEILLE Bernard	
LE MEN Michel	
BRIANT Renée	
HERVE Annie	

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RAVERAT Laurent	
VILLE Christophe	
PAUMIER Régis	
MAUDET Corinne	
DELAUNAY Jérôme	
BART Stéphanie	
COLIN Stéphanie	
RANNOU Ludovic	
CHAUDEMANCHE Delphine	
BARRAUD Amélie	
AUBRY Delphine	
GAIGNARD Marion	
LEVESQUE Pierre	
GUERIN Jean-François	
CHEVREUL Emmanuel	
LOUVARD Alice	
EL HASNAOUY BRINDEAU Maud	

VILLE DE MAMERS	Budget primitif 2014
------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BAYLE DE JESSE Cécile	
-----------------------	--

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission sous-préfecture,
le _____ et de la publication le _____
A MAMERS, le _____